

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE  
LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Tel. : 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42

Télex : 5270 BF



BURKINA FASO

\*\*\*\*\*

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le

17 AOUT 2022

## **Communiqué n°2022-00 079 /MESRI/SG/UJKZ/P**

**Portant recrutement au Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux de l'Université Joseph KI ZERBO, d'auditeurs pour le Certificat professionnel « Prévention et gestion des risques et impacts des Violences Basées sur le Genre (VBG) dans les Projets et Programmes de Développement » (PGRIS/VBG).**

Le certificat professionnel en « Prévention et gestion des Risques et Impacts des Violences Basées sur le Genre dans les Projets et Programmes de Développement » (GRIS-VBG) est conçu sur une base progressive et assuré par des professeurs d'universités, des experts et professionnels nationaux et internationaux exerçant dans le domaine. La finalité de ce certificat est d'apporter aux apprenants des aptitudes, des compétences d'analyse et d'interprétation des caractéristiques et des problématiques en lien avec les VBG dans un contexte de développement durable et de l'action humanitaire.

Ce programme de formation est le fruit d'un partenariat entre le Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux (CEFORGRIS) et des acteurs du monde professionnel –secteur public, entreprises, associations, et ONGs. Le CEFORGRIS est un Centre interuniversitaire d'enseignement, de formation professionnelle, de recherche et d'expertise en gestion des risques sociaux, mis en place en 2019 par l'Université Joseph Ki-Zerbo en partenariat avec l'Université Thomas SANKARA, avec le soutien financier de la Banque mondiale, dans le cadre du programme « Centres d'Excellence Africains pour l'Impact (ACE Impact) ». C'est un Centre qui a pour objectif de former des professionnels compétents et de créer des services d'expertise dans le domaine de l'évaluation et de la gestion des risques sociaux.

### **Acquis de la formation**

En fin de formation, l'apprenant devrait :

- savoir établir la typologie des VBG, leurs causes et conséquences aussi bien dans les projets et programmes de développement que dans les situations d'urgence humanitaire ;
- comprendre les enjeux de la lutte contre les VBG dans le processus du développement durable ;
- s'approprier le cadre institutionnel, politique et réglementaire existant en matière de prévention et gestion des VBG ;
- se familiariser avec les instruments juridiques internationaux, régionaux et nationaux relatifs à la promotion des droits humains et des droits de la femme (e.g., CEDEF) ;
- connaître les mécanismes de prévention des VBG ;



- être capable d'identifier et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation et de réponse en matière de VBG ;
- comprendre la planification sensible aux VBG ;
- comprendre le cycle de gestion des risques de VBG pendant toute la durée du projet ou programmes ;
- avoir la capacité de coordonner des activités en matière de risques et impacts liés aux VBG aussi bien dans les projets et programmes de développement qu'en situation d'urgence humanitaire ;
- savoir identifier, et analyser des risques liés aux VBG ;
- être capable d'intégrer les questions liées aux VBG dans les instruments de sauvegardes environnementales et sociales (CGES, CPRP, PAR, NIES, etc.).
- pouvoir assurer le suivi-évaluation des mesures de prévention, de réponse et d'atténuation des risques liés aux VBG sur la base des indicateurs sensibles aux VBG.

### **Public cible**

La formation est ouverte au public suivant.

- Cadres des Bureaux d'études.
- Consultants indépendants.
- Responsables développement durable.
- Cadres des ONG, Projets et programmes, sociétés minières.
- Cadres de l'Administration publique et des collectivités.
- Personnel des Institutions internationales (Financières, de développement, etc.).
- Travailleurs sociaux.
- Enseignants du primaire, du post-primaire, du secondaire et du supérieur.
- Agents de santé.
- Justice juvénile (magistrats et juges, gardes de sécurité pénitentiaire, avocats)
- Agents de sécurité (police, gendarmerie et forces de défense).
- Société civile : agents des médias, autorités coutumières, autorités religieuses, les responsables et membres des organisations de promotion de la femme.

### **Conditions d'admission**

Le recrutement des auditeurs se fera sur la base d'une sélection sur dossier suivi, éventuellement, d'un entretien. Peuvent faire acte de candidature toute personne titulaire d'un BAC ou tout autre diplôme jugé équivalent et disposant de deux (02) ans d'expérience professionnelle.

### **Composition du dossier**

- Un extrait d'acte de naissance ;
- Une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- Un curriculum vitae daté et signé de deux (3) pages maximum (diplômes, formations complémentaires, expérience professionnelle des deux (02) dernières années) ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;

### **Les frais de formation sont fixés comme suit :**

- résidents pays sans hébergement : Huit cent cinquante mille (800.000) francs CFA ;
- résidents pays avec hébergement : Un million deux mille (1 200 000) francs CFA
- non-résidents : deux millions cinq cent (2 500 000) francs CFA. Les frais du billet, du visa, de l'assurance et du test COVID sont à la charge du participant.

### **Mode de paiement**

Les frais de dossier sont payés sur la plateforme Campus faso à travers les réseaux mobiles (Moov et Orange)

Par contre le paiement des frais de formation se fera par virement bancaire au compte :



Seul le paiement de la totalité des frais de formation donne accès à la formation.

### Conditions de bourses

Le Centre d'Excellence Africain CEFORGRIS encourage la mobilité académique régionale et soutient la promotion de la femme. Dans ce sens, 3 bourses partielles seront octroyées à des participantes résidentes et 3 bourses intégrales à des participantes de la sous-région. La bourse intégrale ne couvre pas le billet, le visa, l'assurance et le test COVID

### **7- Dépôt des dossiers**

- Les dossiers de candidatures doivent être déposés sur la plateforme CAMPUSFASO (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du jeudi 15 septembre au samedi 15 octobre 2022. Aucun dossier physique n'est recevable.
- La proclamation des résultats interviendra le jeudi 20 octobre 2022
- Les cours débuteront le 1<sup>er</sup> novembre 2022

**NB** : le nombre de places est limité à 30.

### Sites de formation :

La formation sera organisée simultanément sur les sites suivants :

- Ouagadougou (Burkina Faso)
- Niamey (Niger)
- Cotonou (Bénin)
- Abidjan (Côte d'Ivoire)
- Dakar (Sénégal)

Lors du dépôt des candidatures, le candidat fait le choix de son site de formation

### [Durée de la formation]

Trois (3) semaines

Pour tout renseignement, prendre attache avec :

YAMEOGO Désiré : [ceforgris@ujkz.bf](mailto:ceforgris@ujkz.bf)

Dr Natéwindé SAWADOGO, +226 78858943, [natewinde.sawadogo@yahoo.fr](mailto:natewinde.sawadogo@yahoo.fr)

Dr Seindira MAGNINI, +226 71262826, [mseindira@yahoo.fr](mailto:mseindira@yahoo.fr)

Site Web : [www.cea-ceforgris.org](http://www.cea-ceforgris.org)

Le Président de l'Université Joseph KI ZERBO



**Pr Jean Francois Silas KOBIANE**  
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



### Diffusions :

- CERFOGRIS
- Diffusion générale